

PostÃ© par: lettres types
Publiée le : 26/11/2007 14:26:14

Madame, Monsieur le reprÃ©sentant du Syndic de CopropriÃ©tÃ©,

MalgrÃ© le courrier du copropriÃ©taire du lot nÃ° (numÃ©ro) en date du (date), la copropriÃ©tÃ© situÃ©e (adresse) reste Ã ce jour, sans nouvelle de votre part.

C'est pourquoi, en tant que PrÃ©sident du Conseil Syndical, je vous demande de rÃ©unir une assemblÃ©e gÃ©nÃ©rale, au plus tard, dans un dÃ©lai de huit jours Ã compter de la rÃ©ception de la prÃ©sente.

A dÃ©faut et en vertu de l'article 8 du dÃ©cret du 17 mars 1967 pris en application de la loi du 10 juillet 1965, je serai contraint de convoquer moi-mÃªme ladite assemblÃ©e.

Je vous rappelle que l'ordre du jour de cette derniÃ¨re est le suivant :

(Ordre du jour)

Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le reprÃ©sentant du Syndic de CopropriÃ©tÃ©, l'expression de mes sentiments distinguÃ©s.

Demande de Tenue d'une AssemblÃ©e GÃ©nÃ©rale Ã